



© iStock

COLLOQUE INTERNATIONAL



**INSTITUT
CAENNAIS
DE RECHERCHE
JURIDIQUE**

organisé par la **Faculté de droit** de l'université de Caen Normandie, l'**ICREJ**, l'**Institut de droit public, sciences politiques et sociales (IDPS)** de l'université Sorbonne Paris Nord et l'**université Toulouse 1 Capitole**

LA CONSTITUTION ITALIENNE A 75 ANS : PERSPECTIVES DEPUIS LA FRANCE

Comité scientifique :

Eleonora Bottini, Université de Caen Normandie
Franck Laffaille, Université Sorbonne Paris Nord
Nicoletta Perlo, Université de Toulouse I Capitole

Vendredi 1^{er} décembre 2023
Samedi 2 décembre 2023

Campus 1 / Bât. B / Amphithéâtre Huet (1^{er} déc.) et
Amphithéâtre De Bouard (2 déc.)

Inscription obligatoire sur <https://icrej.unicaen.fr/agenda/>



1^{ER} ET 2
DÉCEMBRE

LA CONSTITUTION ITALIENNE A 75 ANS : PERSPECTIVES DEPUIS LA FRANCE

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE · 9H-18H

9h15 | Accueil des participants

9h30 | Mot de bienvenue par le codirecteur de l'ICREJ et par les organisateurs

Thibault Douville, professeur de droit privé, université de Caen Normandie

9h45 - 10h15 | Introduction · De la comparaison entre la France et l'Italie : méthodologie et enjeux

Otto Pfermann, directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

10h15 - 11h | Partie 1. Origines et spécificités du régime italien

Présidence : Élodie Saillant-Maraghni, professeure de droit public, université de Caen Normandie

L'assemblée constituante et la normativité de la Constitution

Eleonora Bottini, professeure de droit public, université de Caen Normandie

La fascination des politiques Italiens pour le semi-présidentialisme à la française

Isabelle Boucobza, professeure de droit public, université de Paris Nanterre

11h - 11h30 | Pause café

11h30 - 13h |

Le rôle du Président de la République : un régime semi-présidentiel aléatoire

Franck Laffaille, professeur de droit public, université Sorbonne Paris Nord

Réflexions sur l'impact des populistes au pouvoir sur les institutions italiennes.

L'expérience de la XVIII législature

Nicoletta Perlo, maître de conférences HDR en droit public, université de Toulouse 1 Capitole

Juger les ministres en Italie : la suppression de tout privilège de juridiction

Camille Aynès, maître de conférences en droit public, université Paris Nanterre

12h30 - 13h | Discussions

13h - 14h | Pause déjeuner

14h - 15h |

Présidence : Jean-Manuel Larralde, professeur de droit public, université de Caen Normandie

Le rôle de la Cour constitutionnelle

Jean-Jacques Pardini, professeur de droit public, université de Toulon

La Cour constitutionnelle italienne face aux limites de la démocratie représentative

Caterina Severino, professeure de droit public, Sciences Po Aix

15h - 16h | Partie 2. La forme de l'État

Le régionalisme italien et ses principes

Michaël Bardin, maître de conférences en droit public, université d'Avignon

“Der Lebenswille eines Volkes” : Constitution et autonomie au Sud Tyrol

Edoardo Stoppioni, professeur de droit public, université de Strasbourg

16h - 16h30 | Pause café

16h30 - 18h | Partie 3. La Constitution italienne dans le contexte international : les rapports de système

Les rapports entre la Constitution italienne et le droit international et européen des droits de l'homme

Emanuel Castellarin, professeur de droit public, université de Strasbourg

Le dialogue des juges entre la Cour constitutionnelle italienne et la Cour de justice de l'Union européenne

Federica Rassa, maître de conférences en droit public, université de Poitiers

Conditionnalité et Next Generation UE en Italie

Francesco Martucci, professeur en droit public, université Paris 2 Assas

SAMEDI 2 DÉCEMBRE · 9H-13H

9h | Accueil

9h15 - 13h | Partie 4. Les droits fondamentaux

Présidence : Armelle Gosselin-Gorand, professeure de droit privé, université de Caen Normandie

Origines et fonction constitutionnelle de la *Corte costituzionale*

Pasquale Pasquino, directeur de recherches au CNRS

Le pouvoir de la Cour constitutionnelle italienne, analyse stratégique

Raphael Paour, maître de conférences en droit public, université Paris Saclay

Le principe de solidarité dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle

Anna Maria Lecis Cocco Ortu, maître de conférences en droit public, Sciences Po Bordeaux

Les nouveaux droits de la Constitution italienne

Paolo Passaglia, professeur de droit comparé, université de Pise

11h - 11h30 | Pause café

Religion et laïcité dans la Constitution italienne et la jurisprudence de la Cour constitutionnelle

Christine Pauti, maître de conférences en droit public, université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Les droits des LGBT

Jordane Arlettaz, professeure de droit public, université de Montpellier

La saga Cappato et la fin de vie

Julien Jeanneney, professeur de droit public, université de Strasbourg

12h45 - 13h15 | Conclusion · Le modèle constitutionnel italien vu de France : un contre-modèle à réévaluer et à réhabiliter

Marie-Claire Ponthoreau, professeure de droit public, université de Bordeaux

13h15 | Cocktail déjeunatoire

LA CONSTITUTION ITALIENNE A 75 ANS : PERSPECTIVES DEPUIS LA FRANCE



INSCRIPTION

Inscription obligatoire sur la page de l'événement : <https://icrej.unicaen.fr/agenda/> 

280 € pour les deux journées par personne (**formation continue**, avec délivrance d'une attestation de fin de formation)

gratuitée pour les auditeurs libres (aucune attestation de présente adressée)

Plus de détails sur les tarifs sur la page de l'événement

RENDEZ-VOUS

Amphithéâtre De Bouard
et Amphithéâtre Daniel Huet - Campus 1
Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 Caen cedex 05

CONTACT

droit.recherche@unicaen.fr
02.31.56.51.84

ACCÈS AU CAMPUS

Voiture | Suivre périphérique nord sortie n° 5,
direction Centre Ville

Tramway depuis la gare SNCF | Ligne T1
station Université

Bus | Lignes 2 et 4
station Université

ICREJ . UNICAEN . FR

